



PROGRAMME FORMATION POUR LES ENTREPRISES REALISANT L'ENTRETIEN ET LA VIDANGE DES DISPOSITIFS ANC (1 jour) 2021-2022

Le 12 novembre 2021 – Le 24 février 2022

L'objectif : La maîtrise par le stagiaire des aspects techniques de l'Assainissement Non Collectif.

A l'issue de cette formation le stagiaire doit connaître : 1) les enjeux généraux de l'ANC 2) les différentes familles d'ANC, mais aussi 3) leurs principes de fonctionnement, 4) les principales modalités d'entretien et 5) les modalités de vidange des différents dispositifs.

Moyens pédagogiques : Apports didactiques du formateur étayés par une vidéo-projection pour les 2 premières heures : de nombreuses photographies et schémas techniques servent de support à la session. Le reste de la journée se déroule sur le plateau technique où est effectuée une étude technique de nombreux dispositifs ANC dits traditionnels et agréés présentés en situation de fonctionnement (remplissage en eau claire).

Une copie des textes réglementaires et des documents de synthèse est transmise à chaque stagiaire.

Pour les documents les plus volumineux (agrément et guides), une copie numérique est donnée aux stagiaires, une clé USB est fournie par l'organisme de formation EAU FIL DE L'EAU.

Modalités pédagogiques de formation : Formation présentielle de 1 jour en salle et sur plateau technique ANC à Cuxac d'Aude 11590.

Attestation : Une attestation de formation continue est fournie après présence effective à la formation et règlement intégral des sommes dues.

Délais d'accès : entre 2 et 4 mois.

Public visé : Opérateurs qualifiés, salariés et chefs d'entreprise réalisant l'entretien et la vidange des dispositifs ANC.

Prérequis : Aucun

Accessibilité aux personnes handicapées : Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation.

1^{er} partie en salle, 2 heures :

- Cadre réglementaire
- Dispositifs de traitement en ANC
- Ouvrages annexes et spécifiques
- Documents liés à l'installation

2^{ème} partie sur Plateau Technique ANC, 5 heures :

- Etude des dispositifs dits « traditionnels » (DTU 64.1)
- Etude des dispositifs agréés
- Etude des ouvrages annexes et spécifiques
- Etude des ouvrages d'infiltration des eaux traitées
- Bilan - Synthèse



INTERVENANT : M. GAUTRAND Didier, Formateur ANC, Installateur ANC depuis 30 ans.

PARTIE EN SALLE :

LIEU : 11590 CUXAC D'AUDE

DUREE : 2 heures, 8h30-10h30

PARTIE PLATEAU TECHNIQUE :

LIEU : 11590 Cuxac d'Aude

DUREE : 5 heures, 10h30-12h30 et 14h00-17h00

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : Tarif forfaitaire 330 € (non-assujetti à la TVA).

Ce tarif comprend :

- la formation (7 heures)
- les documents de synthèse sur support numérique
- le repas du midi.

Pour avoir des renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Madame RIVIER Marie

Tél : 04 68 42 33 78

Mail : contact@eaufildeleau.fr

Organisme de formation EAU FIL DE L'EAU, enregistré sous le n° 91 11 01364 11. Nos formations peuvent donc être financées dans le cadre de la réglementation sur la formation. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Mis à jour le 26 juillet 2021